

1er mars : une rencontre pour tremplin

Sans conteste, la rencontre du 1er mars aura été un moment important de mobilisation du champ syndical contre le fascisme aussi bien par le nombre que la diversité des militants et structures participantes, la qualité des débats que la volonté de combattre et d'élaborer des réponses contre l'offensive du Fn. Une centaine de syndicalistes, mandatés par leurs structures ou venus à titre individuel, de la région parisienne et de province, ont pu mettre en commun leurs réflexions. Un résumé des débats serait faussement simplificateur. De nombreuses confrontations d'expériences sur le terrain ont été décrites (région PACA notamment), des interrogations mises en discussion sur l'attitude à adopter envers les salariés influencés par le Fn ou les militants du Fn. Les questions de l'unité syndicale contre le danger fasciste, les formes de l'action syndicale (prise en compte de difficultés quotidiennes, formation syndicale...) et leurs évolutions nécessaires (comment organiser les précaires, les chômeurs...) ont été abordées. Au cours du dernier débat plénier, plusieurs interventions ont souligné l'utilité de cette journée et l'intérêt de renouveler ce type de rencontre qui permet d'échanger des points de vue nécessairement pluriels. En conclusion, Ras l'front a appelé à donner au 1er mai prochain un caractère résolument antifasciste et à multiplier ce genre de rencontre, y compris au niveau régional, comme à Lyon où, à l'initiative de la CFDT, la FSU, la CGT, la FEN et du Groupe des dix, 150 syndicalistes se sont réunis pour débattre de l'offensive « social e » du Fn (nous reviendrons sur cette réunion dans le prochain ISA). Cette rencontre fut une « première » réussie. En réunissant samedi 1er mars, une centaine de syndicalistes pour une journée de débats et de tables rondes sur l'offensive du Fn dans le monde du travail et les ripostes syndicales face au danger fasciste, Ras l'front a pleinement joué son rôle de mise en mouvement d'un secteur de la société confronté aux attaques du parti de Le Pen. Gageons qu'elle trouvera des prolongements positifs dans le travail commun avec les syndicalistes et dans notre réseau.

Contre la loi Debré

Dans une déclaration commune datée du 19 février, la CFDT, la CGT, la

FEN, la FSU et l'UNSA ont signifié leur « condamnation » de la loi Debré. « A l'heure où le chômage, l'exclusion et la précarité sont les questions centrales posées au pays, le gouvernement veut faire apparaître l'immigration comme la source de toutes ces difficultés. Il ne fait que renforcer et conforter les thèses du Front national » estiment les organisations signataires qui considèrent qu'il « faut revoir l'ensemble de la législation sur l'entrée et le séjour des étrangers, non pour les rejeter vers l'illégalité, voire la clandestinité, mais pour faciliter leur intégration ». D'autres initiatives syndicales, dans les entreprises, ont vu également le jour. A St Aubin les Elbeuf, 81 salariés, syndiqués (FO, CGT, CFDT) et non syndiqués ont publié une déclaration signée nominativement « Nous salariés de Rhône-Poulenc nous ne pouvons plus tolérer que, par démagogie électorale et démission face aux menées du Front national, l'on fasse passer les travailleurs immigrés pour les responsables de la crise » et ont déclaré s'associer à un appel de personnalités contre la loi Debré. Cette entreprise du groupe Rhône-Poulenc compte 700 salariés et est située dans une agglomération où le Fn atteint des scores électoraux de 20 % et plus. Enfin relevons la déclaration de la fédération FO-PTT du Finistère : « FO-PTT s'élève en outre vivement contre le fait que la Poste fasse figurer les conditions de validité des titres de séjour sur les nouveaux contrats d'embauche des immigrés au moment où le Front national diffuse dans les services des tracts dénonçant, au nom d'une pseudo défense du statut de la fonction publique, l'emploi de contractuels étrangers de droit privé » (extrait).

Prud'hommes 97 : l'ombre du Front national.

Il est probable que le Fn présentera des listes dans le collège employeur à travers sa Fédération nationale entreprise moderne et liberté (FNEML, 1.300 adhérents revendiqués, surtout parmi les artisans et commerçants). Quant au collège des salariés, il annonce, pour le moment, soutenir « indirectement » et « de façon discrète » ses membres présents dans les confédérations et regroupés au

sein de son Cercle national des travailleurs syndiqués (CNTS).

Le dossier des Rencontres du 1er mars 1997

« **Agir contre le Front national et son programme pseudo-social** » 135 pages de documents réparties en trois chapitres « Syndicats-Fn : premiers dangers, premières ripostes », « Le Fn et l'école », et « Le Fn au travail » où vous trouverez des reproductions du matériel de propagande du Fn mais aussi déclarations, articles et analyses du mouvement syndical sur chacun des sujets.

(F. 50 + F. 16 de frais d'envoi, chèque libellé à l'ordre du Réseau Ras l'front).

Fn : « corporatisme fasciste »

Dans une déclaration unitaire, les groupes de salariés représentés au Conseil Economique de l'Île-de-France, CFDT, CGT, CGC, FO, CFTC, UNSA, constatent que « depuis plusieurs mois le Front national se livre à une offensive visant à introduire ses conceptions et méthodes d'intolérance au sein des entreprises et des professions » qui doivent être rejetées par « les salariés et plus largement par tous les démocrates ». Les organisations syndicales soulignent que « le Fn ne fait que ressortir la vieille conception du corporatisme qui s'illustra de manière sinistre dans le fascisme, le franquisme, la salazarisme et le pétainisme » et « alertent solennellement les salariés, et au-delà toute l'opinion publique, sur les graves dangers que fait peser le Front national sur la démocratie, et l'ensemble des droits sociaux. »

Après Moulinex ?

Bruno Mégret annonce qu'il sera prochainement présent aux portes de JVC à Honfleur et Akai à Longwy.

Montpellier : des suites inquiétantes...

Dans le dernier numéro d'ISA, nous avons évoqué la tenue, le 24 janvier

dernier, d'un meeting de Bernard Antony, dirigeant du Fn, dans une salle de la Maison des syndicats de Montpellier, grâce à la complicité de responsables CFTC locaux. 3 dirigeants locaux et départementaux CFTC ont été depuis suspendus de leurs responsabilités locales par la Confédération CFTC qui a entamé une procédure d'enquête sur ce prêt de salle au dirigeant fasciste. Parmi les 3 syndicalistes figure Charles Galtier, secrétaire général de l'union régionale et président d'union départementale et locale CFTC, qui se défend de toute relation avec le Fn. Depuis cette affaire, ce même personnage a toutefois participé, au titre de secrétaire général de la fédération agro-alimentaire de la CFTC, aux dernières négociations nationales syndicats-patronat sur le devenir de la convention collective nationale de la Mutualité sociale agricole. Galtier, à l'évidence, n'est pas seul : le conseil de l'Union locale CFTC de Montpellier s'est payé une publicité dans un journal régional pour le soutenir et a décidé de lui accorder un mandat pour « expédier les affaires courantes », et ce en dépit de la suspension de ses responsabilités syndicales. Pourtant Galtier a été candidat du Fn aux élections cantonales de 1992. Pourtant Bernard Antony prend sa défense dès qu'il apprend sa suspension et invite tous « les militants de la CFTC à prendre contact avec lui pour organiser la riposte et rejoindre le grand mouvement national de **Reconquête Syndicale** ». Ce nouvel appendice de la nébuleuse Fn est domicilié à Paris dans les locaux des associations catholiques intégristes que dirige B. Antony. Un journaliste du quotidien *La Marseillaise*, voulant en savoir plus, a contacté B. Antony. Surprise ? Celui-ci lui a proposé, un déjeuner, à l'occasion de l'un de ses voyages à Montpellier le 26 février, où selon lui Galtier serait présent ainsi que « nos amis de la CFTC »...

Le Fn sur le rail

Une étrange invitation aux cheminots a circulé au mois de janvier. A l'initiative de « Fn-Actions catégorielles » de Grenoble, « les cheminots, conseillers municipaux Fn » organisaient une réunion le 21/1/97. « La SNCF fait partie du patrimoine français et doit être défendue » ajoutait le carton d'invitation, et « parce que vous savez que votre entreprise est viable, sans déficit, si l'Etat prend ses responsabilités.... parce que l'insécurité grandissante vous empêche d'assumer pleinement votre mission de service public... parce que cheminots responsables, vous refusez les diktats et les pressions inacceptables des syndicats marxistes qui se disent démocrates ».

REVUE DE PRESSE

Le bulletin, journal du SNUIPP de Garge les Gonnese consacre une page

de son numéro de février au « Front national : Danger ! ». « Le Fn est un parti dangereux pour la démocratie et il s'attaque aux droits de tous (...) Profitant de la crise, de son cortège d'inégalités et de désespérance, le Fn relance ses idées de haine, d'exclusion et de discrimination. Il prône la préférence nationale et la ségrégation, portant ainsi atteinte au droit fondamental à l'éducation » (...) notre action contre l'extrême-droite et ses idées s'inscrit de plain-pied dans notre activité syndicale générale. C'est pourquoi notre section est partie prenante de l'initiative du regroupement unitaire contre l'extrême-droite et le racisme lancée à Garge par le MRAP ». Le SNPES-PJJ (Syndicat national des personnels de l'éducation, Protection judiciaire de la Jeunesse) a décidé de reproduire et diffuser largement le 4 pages de « Pour Info » consacrée au Fn. **PTT-FO, Ile-de-France**, l'organe de la fédération FO-PTT consacre, sous la signature de JL Mourgue, dans son numéro de déc-fev 97, une partie de son éditorial au FN. « Le Fn, comme toute organisation fasciste veut avoir des syndicats, à défaut, prendre le contrôle de ceux qui existent, tel est le mot d'ordre lancé par les dirigeants de ce parti... Nous rappelons aux dirigeants de ce parti que FO dont le premier responsable fut Léon Jouhaux, ancien déporté et Prix Nobel de la Paix, refuse toutes les exclusions, revendique les valeurs républicaines comme démocratie-laïcité-droits de l'homme-Justice sociale-égalité des droits-service public... » **Options**, le bimensuel de l'UGICT-CGT (cadres, ingénieurs et techniciens) de janvier 1997 publie « Faire face au Front. Que faire lorsqu'on est cadre d'une mairie dirigée par le Front national ? Entre défense du service public et du statut du fonctionnaire, difficultés au quotidien ». Parole donnée aux syndicalistes-cadres CGT des mairies Fn et voyage parmi ceux qui résistent en « affirmant une position citoyenne qui donne des repères pour la durée, pour tenir dans leur activité professionnelle ». **CFDT magazine** de mars publie les premiers résultats d'une enquête sur le racisme dans l'entreprise, menée en lien avec un groupe de sociologues.

FN-Poste, serpent de mer...

A Cergy (Pontoise), un tract FN-Poste a été, pour la première fois, distribué. A Nancy, la fédération départementale FO-PTT a dénoncé un « tract FN » « puant ». « Sur la lancée de son offensive tous azimuts, ce « parti » aux idées progressistes bien connues fusille (ils en ont l'habitude) les syndicats représentatifs de la Poste... La Poste que nous défendons doit être un vrai service public, garant des libertés de chacun, accessible à tous, quelle que soit son origine, sa couleur, ses opinions politiques ou religieuse » ajoute FO-PTT

La police à la Bourse du travail.

Le 21 janvier dernier, arrêté à la sortie du métro, un sans-papier a indiqué l'adresse de la Bourse du travail de St Denis comme domicile où il est alors conduit, menotté, par trois policiers dont l'un porte un pied de biche. Arrivés sur les lieux, suite aux cris du sans-papier, et à l'arrivée de militants CGT présents dans la Bourse qui veulent venir en aide au sans-papier, et surtout craignant que les ouvriers travaillant au grand stade à proximité soient alertés, les policiers font demi-tour. Trois jours plus tard, Mr Jean Marie Sédillot, régisseur de la Bourse est convoqué au commissariat de St Denis, suite à plainte pour coups et blessures sur agent de la force publique. Il est immédiatement mis en garde à vue. L'intervention de l'adjoint à la mairie et d'un conseiller régional permettra d'obtenir sa libération, après que les deux élus aient été re-foulés violemment par les policiers. Quant au sans-papier, il a été déféré au parquet de Nanterre et écroué.

FN-Police interdit

Par jugement du 10 mars, le tribunal d'Evry a interdit FN-Police qui avait recueilli 7,40 % des voix aux élections professionnelles de 1995 et, à ce titre, bénéficiait de l'équivalent de 25 permanents, 500.000 F. de subvention et un siège au comité technique paritaire central. Cette décision de justice, suite à la plainte déposée par le SNPT, FASP, CGT et CFDT, montre qu'il était possible de faire obstacle, au moins sur le plan juridique, au «syndicat» fasciste contrairement à ce qu'avait affirmé le ministère de l'intérieur, plus prompt à organiser «la chasse à l'immigré» qu'à combattre la peste brune dans les rangs de la police. FN-Police a fait appel du jugement. Signalons enfin la constitution par la FASP, CGT, CFDT, SNOP et le SNAP d'un «Observatoire contre l'extrémisme dans la police».

Informations Syndicales Antifascistes (I.S.A.) est édité

par la commission syndicale de Ras l'front :

Ras l'front commission syndicale
BP 87 75561 Paris cedex 12

Tel : 01 42 43 22 00

Fax : 01 42 43 23 63

imprimé par nos soins